

Motion adoptée par la section informatique du Comité National des Universités (CNU 27) le 20 Janvier 2010

Les membres de la section 27, réunis le 20 Janvier 2010 pendant la session de qualification maîtres de conférences, rappellent que les points soulevés dans la lettre ouverte à Mme le Ministre adoptée le 13 Mai 2009, sont toujours d'actualité. Ils refusent toujours de participer à une éventuelle session d'évaluation durant le mandat actuel 2008-2011.

Unanimité moins une abstention.

Lettre ouverte à Mme le Ministre du 13 Mai 2009

Madame La Ministre,

Vous avez indiqué, lors du CTPU du 24 mars, que la période transitoire pour la mise en place du décret modifiant le fonctionnement, la composition et les missions du CNU se déroulerait en deux phases : une partie au renouvellement de mandature (mode de scrutin, suppléants, ...) et une autre, celle concernant l'évaluation des enseignants-chercheurs, dès la publication du décret.

Vous devez savoir, Madame La Ministre, que les membres actuels des sections du CNU n'ont été ni élus ni nommés pour cette mission. Vous avez ainsi décidé de modifier les mandats des représentants des disciplines universitaires dans cette instance reconnue par tous nos collègues sans pour autant donner les moyens de cette modification profonde et lourde de conséquences, impossible à mettre en œuvre sans surcharger l'ensemble des membres de notre section.

Nous ne réfutons pas la nécessaire évaluation de nos activités, mais nous trouvons les objectifs de cette évaluation tellement flous que nous ne pouvons l'accepter en l'état. Nous refusons le calendrier que vous proposez, alors que le décret CNU prévoit lui même pour l'ensemble de nos tâches des suppléants destinés à soulager la charge administrative que nous assumons pour chacun d'entre nous sans réelle contre partie.

Aussi nous tenons à vous informer par ce courrier que si les objectifs de l'évaluation ne sont pas clairement précisés et si les moyens humains et matériels nécessaires pour pouvoir effectuer ces évaluations ne sont pas donnés, nous serons dans l'impossibilité de mener à bien notre tâche d'évaluation et de siéger pour la session d'évaluation.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, nos respectueuses salutations.